

**CIC – CENTRE  
INTERCANTONAL  
D'INFORMATION  
SUR LES CROYANCES**

**RAPPORT  
ANNUEL  
2012**



# AVANT-PROPOS

Le CENTRE INTERCANTONAL D'INFORMATION SUR LES CROYANCES (CIC), financé par les cantons de Genève, Vaud, Valais et Tessin a fêté le 22 septembre dernier ses dix premières années d'existence. Une belle occasion de souligner l'importance de l'information dans le domaine spirituel et religieux contemporain ainsi que le travail réalisé par le CIC. Au fil des ans, le Centre a répondu à plus de 4'700 demandes, il a rassemblé une importante documentation sur les nouveaux mouvements religieux, il a développé un savoir-faire spécifique et a créé des synergies avec le milieu des chercheurs, des médias et des collectivités religieuses quel que soit leur courant religieux ou spirituel. Aujourd'hui, le CIC fait office de référence en Suisse romande.

## Connaître avant de se faire un avis

En 2012, le CIC a pleinement réalisé son travail d'information : il a répondu à plus de 480 demandes (401 en 2011) portant sur des mouvements religieux ou sur des thématiques en rapport avec le religieux. Le besoin d'information dans ce domaine touche un public varié : des particuliers, des enseignants, des élèves, l'administration publique, des journalistes, des travailleurs sociaux, des chercheurs ou encore des membres de collectivités religieuses. Comme les années précédentes, le CIC a été sollicité sur un large éventail de questions nécessitant l'ouverture de 107 nouveaux dossiers et la mise à jour de 320 documents.

## Le religieux dans l'air du temps

Depuis 2012, le CIC numérise systématiquement sa documentation, en particulier les articles de presse relatifs aux questions religieuses. Pour mettre en valeur cette documentation, le CIC a décidé de rédiger une revue de presse. Vous la trouverez dans la dernière partie de ce 11ème rapport annuel. Vous y apprendrez notamment qu'en 2012 les Alévis ont été reconnus dans le canton de Bâle, que la communauté musulmane de Payerne rencontre des difficultés pour trouver un lieu de rencontre, que les autorités lucernoises ont autorisé la communauté hindoue à disperser les cendres de ses défunts dans la Reuss ou encore que le rite de la circoncision pratiqué chez les juifs et les musulmans a fait l'objet d'un débat animé parmi les politiciens, les juristes et les médecins. Cette revue de presse représente un nouvel outil d'information du CIC. Il complète, sous un angle nouveau, la documentation du CIC et permet de garder

en mémoire les décisions politiques, les réactions collectives ou individuelles ou encore les points de friction suscités par la présence de nouvelles réalités religieuses dans notre société.

## Zoom sur les lieux de culte de Genève

En septembre dernier, le CIC a démarré son projet de carte géographique des lieux de culte du canton de Genève, financé par la Fondation Hans Wilsdorf. Au total, plus de 350 groupes seront localisés et documentés sur un site internet entièrement dédié au projet. Une soixantaine de communautés bénéficieront d'une notice informative détaillée et illustrée par des photographies, fruits de rencontres avec des représentants des groupes. Destiné à vivre, ce site sera mis régulièrement à jour et les notices informatives seront complétées pour couvrir le plus grand nombre possible de lieux de culte et de communautés de Genève. Le public sera également invité à participer, notamment en complétant l'information mise à disposition. Une brochure viendra compléter ce projet: elle présentera la diversité religieuse et culturelle quartier par quartier permettant à tout un chacun d'en user comme d'un outil de déambulation dans la cité et dans la campagne genevoises. Les lieux recensés sont de surprenantes découvertes et de belles rencontres. Eglise du XIVe siècle ou appartement de banlieue, sous-sol d'immeuble ou ancien atelier, chaque espace témoigne de la valeur que ces endroits représentent pour les personnes qui les nourrissent de leurs croyances et les animent de leur pratique. Le projet sera achevé au début de l'année 2014.

Le travail d'information du CIC ne pourrait se faire sans la confiance d'institutions publiques et privées. Nous remercions en particulier les autorités cantonales de Genève, Vaud, Valais et Tessin de leur aide financière qui a permis au CIC en 2012 de faire vivre et de développer jour après jour un lieu unique en Suisse romande, à l'écoute du public, de ses inquiétudes et de ses interrogations. Nous remercions également la Fondation Hans Wilsdorf pour son soutien dans le cadre du projet sur les lieux de culte de Genève.

François Bellanger, Président du Conseil de fondation  
Brigitte Knobel, Directrice

# RAPPORT ANNUEL 2011

# 1. LE CIC EN BREF

## UN CENTRE UNIQUE EN SUISSE

Le CIC propose des informations de qualité sur les nouvelles spiritualités, les religions alternatives et les groupes religieux minoritaires et/ou controversés. Il s'adresse aussi bien à des particuliers qu'aux administrations, aux écoles, à des associations privées, à des institutions politiques, aux médias et aux groupes religieux. Il dispose également d'une documentation en lien avec sa mission de prévention : des dossiers sur les dérives sectaires, des conseils sur les mesures à prendre en cas de dysfonctionnement, des renseignements sur les cadres juridiques cantonaux et nationaux ainsi que des adresses de spécialistes.

Dans un pays qui compte plus de 5500 groupes religieux locaux, l'accès à une information bien documentée s'avère nécessaire. Un nouveau marché du religieux non réglementé, proposant divers types d'expériences spirituelles, est en plein essor et suscite questions et inquiétudes. La diversité religieuse a également un impact dans la vie quotidienne comme le relève le comité directeur de l'éducation du Conseil de l'Europe : « Les différences religieuses - l'un des aspects du multiculturalisme - restent sources de polémiques et de difficultés, qu'il s'agisse de garantir l'égalité dans l'éducation, de faciliter la participation à la vie politique, économique et culturelle de la société ou de créer un sentiment de citoyenneté partagée »<sup>1</sup>. La capacité de « vivre ensemble » dans un contexte multiculturel ne vient pas de manière intuitive. Elle s'acquiert par des connaissances et un apprentissage.

## UNE IMPORTANTE DOCUMENTATION À DISPOSITION DU PUBLIC

Le CIC dispose actuellement de la documentation suivante :

- plus de 675 dossiers thématiques
- 801 ouvrages spécialisés
- 80 jugements rendus par des tribunaux suisses et étrangers

- plus de 80 documents audio-visuels
- articles de presse classés par sujet
- matériel didactique pour les écoles

## UN DOMAINE D'ACTIVITÉ DIVERSIFIÉ ET ÉTENDU

Le CIC traite des nouveaux mouvements religieux (chrétiens, ésotériques, musulmans, juifs, bouddhistes, hindous), minorités religieuses, groupes religieux émergents, groupes parareligieux, New-Age, thérapies spirituelles, dérives sectaires, politiques et législations religieuses, statuts des cultes, etc.

## UN PANEL COMPLET DE PRESTATIONS

Dans le cadre de son mandat, le CIC propose les services suivants :

- un centre de documentation et de consultation ouvert au public
- un accueil téléphonique
- des entretiens personnels
- l'élaboration sur demande de dossiers détaillés sur des mouvements religieux ou des thérapies spirituelles
- le recueil de témoignages de proches, de membres ou d'anciens membres
- une orientation vers des structures de soutien psychologique, juridique ou social
- des informations sur les droits des citoyens face aux dérives sectaires
- la recherche d'information auprès de centres de même nature situés en Europe et en Amérique du Nord
- la mise à disposition de textes juridiques pertinents (lois, arrêts, règlements)
- un dépouillement journalier des principaux quotidiens de Suisse romande
- des bibliographies et des dossiers de presse sur des thèmes ciblés
- des cours dans les écoles et universités
- l'organisation de colloques et conférences en lien avec les nouvelles spiritualités

### UNE APPROCHE NEUTRE ET PROFESSIONNELLE DU CHAMP RELIGIEUX

#### **Neutralité**

S'inscrivant dans le contexte suisse de neutralité confessionnelle, le CIC s'abstient de prendre part aux controverses particulièrement vives dans le domaine religieux. Dans cette perspective, le CIC s'appuie sur quatre principes :

- Il diffuse une documentation qui propose plusieurs points de vue pour que les lecteurs se forment eux-mêmes leur opinion.
- Il adopte la même approche avec tous les groupes, reconnus ou controversés.
- Il utilise un vocabulaire neutre.
- Il fait appel aux techniques d'entretien des sciences sociales pour recueillir des informations auprès des responsables religieux, des disciples, d'anciens disciples, ou des proches.

#### **Approche différenciée**

Le CIC analyse les situations de dérives sectaires selon trois niveaux de lecture :

- Les situations répréhensibles selon la loi.
- Les situations problématiques sans pour autant être illégales.
- Les situations dérangementantes pour les proches.

Chaque situation appelle une réponse différente.

#### **Travail de proximité**

Dans la mesure du possible et sans distinction, le CIC établit des contacts directs, sous la forme d'entretiens téléphoniques ou d'observations de terrain, avec les organisations religieuses/spirituelles de Suisse romande, y compris les groupes émergents et les communautés les plus marginales. Ce travail de proximité lui permet d'être rapidement informé de la création ou de la disparition d'organisations, de changements opérés au sein de certains groupes, ou encore de la présence de dérives sectaires. Cette approche s'effectue dans la transparence.

#### **Travail en réseau**

Le CIC collabore avec des centres d'information de Suisse et d'autres pays (France, Belgique, Grande-Bretagne, Canada, États-Unis). Il est en contact avec le milieu universitaire suisse et international et avec des associations de défense de victimes. Il a également noué d'étroites collaborations avec des sociologues, des historiens des religions, des journalistes, des médecins, des psychologues, des juristes et des membres de mouvements religieux.

Principaux partenaires en Suisse :

- Observatoire des religions en Suisse (ORS/UNIL)
- Institut de sciences sociales des religions contemporaines (ISSRC/UNIL)
- Le Groupe de recherche sur l'Islam en Suisse (GRIS)

- Facultés des Sciences des religions des Universités de Lausanne, Fribourg, Berne, Lucerne, Zurich
- Religioscope (Fribourg)
- Infosekta (Zurich)
- Relinfo (Eglise protestante, Zurich)
- Pastorale des sectes (Eglise catholique, Fribourg et Renens)
- Association suisse de défense des individus (ASDFI)

Principaux partenaires à l'étranger :

- Société internationale de sociologie des religions (SISR)
- Réseau de chercheurs travaillant sur l'évangélisme, sur l'ésotérisme, sur le New-Age
- Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu (UNADFI), France
- Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES), France
- Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN), Belgique
- Information Network Focus On Religious Movements (INFORM), Londres
- Info-Secte (Québec/Canada)
- International Cultic Studies Association (ICSA)

#### **Confidentialité**

Le CIC garantit la confidentialité aux personnes qui le contactent.

*Les prestations du CIC et ses principes d'action sont détaillés sur le site [www.cic-info.ch](http://www.cic-info.ch)*

1. La dimension religieuse de l'éducation interculturelle, conférence du Comité Directeur de l'Education CD-ED, Conseil de l'Europe, Oslo, 2004.

## 2. CONSEIL DE FONDATION ET PERSONNEL EN 2012

### LES ACTIVITÉS DU CONSEIL DE FONDATION

En 2012, le Conseil de fondation s'est réuni le 26 avril et le 15 novembre. Outre ses charges habituelles, il a organisé une journée Portes Ouvertes à l'occasion des 10 ans du CIC le 22 septembre et mis en place le projet de carte géographique des lieux de culte de Genève.

#### **La composition du conseil de fondation**

Le Conseil de fondation est actuellement composé de neuf membres :

- François Bellanger\*, avocat et professeur de droit à l'Université (Genève).
- Christophe Calame, professeur de philosophie au Gymnase de Morges et à la Haute école pédagogique de Lausanne (Vaud).
- Nicole Durisch Gauthier, professeure formatrice de didactique de l'histoire et des sciences des religions à la Haute école pédagogique de Lausanne (Vaud).
- Jacqueline Horneffer, secrétaire adjointe du Département de l'instruction publique (Genève).
- Anne-Catherine Vittoz, chargée de mission aux Affaires religieuses du Département de l'Intérieur (Vaud).
- Nathalie Narbel, directrice de la Croix-Rouge genevoise.
- Jörg Stolz, professeur de sociologie des religions et doyen de la Faculté de théologie et sciences des religions à l'Université de Lausanne (Unil).
- Michela Trisconi De Bernardi, historienne des religions (Tessin).
- Véronique Zumstein, médecin psychiatre et neurologue (Valais).

\* Président

### LE PERSONNEL

- Mme Brigitte Knobel : en qualité de sociologue (licence de l'Université de Lausanne), Brigitte Knobel a commencé ses activités au CIC le 1<sup>er</sup> juillet 2002. Depuis le 1<sup>er</sup> août 2007, elle occupe le poste de directrice du Centre. Elle travaille à 80 %.
- Julie Montandon: sociologue des religions (master de l'Université de Lausanne), Julie Montandon est engagée au CIC depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Elle travaille à 80 %. Elle remplace Séverine Desponds Meylan.
- Camille Gonzales : en tant qu'historienne des religions (master de l'Université de Genève), Camille Gonzales est engagée au CIC pour une durée d'une année, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2012, dans le cadre du projet de carte géographique des lieux de culte de Genève financé par la Fondation Hans Wilsdorf. Elle travaille à 100 %.
- Simon Mastrangelo: étudiant en Histoire des religions de l'Université de Genève, Simon Mastrangelo effectue un stage non rémunéré au CIC depuis le mois d'octobre 2012.

*Les statuts du CIC ainsi qu'une présentation de son histoire sont disponibles sur le site [www.cic-info.ch](http://www.cic-info.ch)*

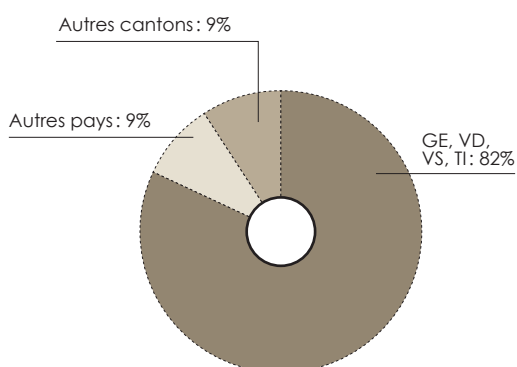
# 3. STATISTIQUES DES DEMANDES EN 2012

## EVOLUTION DES DEMANDES

En 2012, le CIC a reçu **482 demandes** – contre 401 l'année dernière -, soit une moyenne de 40 demandes par mois. Ces demandes sont parvenues au CIC principalement **par téléphone** (58%), mais également par **courrier électronique** (27%) via un formulaire de contact hébergé sur le site internet du Centre. Certaines personnes se sont également rendues au CIC afin de consulter directement la documentation sur place et poser leurs questions aux collaboratrices (14%). Enfin, il est toujours plus rare que des demandes parviennent au CIC sous la forme de courrier ordinaire (1%).

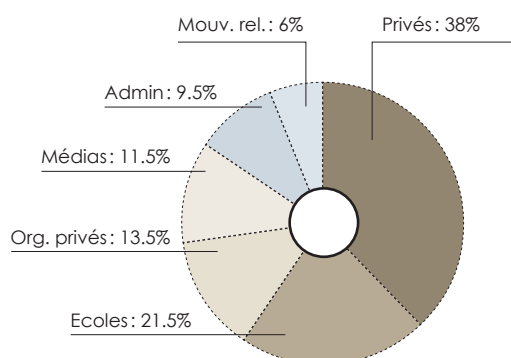
Interrogé sur près de **230 sujets** différents, le CIC a ouvert, en 2012, **107 nouveaux dossiers** – contre 86 en 2011 et 76 en 2010. Par ailleurs, 29 dossiers du CIC ont nécessité d'importantes modifications liées au dynamisme du domaine des nouvelles religions qui connaissent de fréquentes réorientations. On constate ainsi que, bien que le CIC possède aujourd'hui une documentation importante sur un très large éventail de sujets – **près de 700 dossiers** -, les questions posées continuent d'engendrer l'ouverture de nouveaux dossiers.

## PROVENANCE DES DEMANDES



En 2012, plus de **80% des demandes** proviennent des cantons qui subventionnent le CIC. Le Centre est également sollicité par les autres cantons, romands ou alémaniques (9%). Cette année, ce sont en particulier les résidents des cantons de Zurich, de Fribourg, de Berne et de Neuchâtel qui se sont adressés au CIC<sup>2</sup>. Les demandes en provenance d'autres pays ont légèrement diminué en 2012 : elles représentent 9% des demandes contre 11% en 2011. On constate ainsi que des personnes vivant dans des cantons et des pays qui bénéficient du service d'autres centres d'information sur les nouveaux mouvements religieux continuent néanmoins de contacter le CIC.

## QUI S'EST ADRESSÉ AU CIC ?



### Les demandes des particuliers : augmentation numérique, diminution proportionnelle (183 demandes)

Les demandes émises par des particuliers ont augmenté en 2012 ; elles se sont montées au nombre de 183, contre 163 en 2011. Dans une majorité des cas, les personnes qui ont eu recours aux services du CIC ont décrit des situations personnelles difficiles, des craintes ou des incompréhensions vis-à-vis de l'engagement d'un proche dans un groupe. Certains demandeurs ont cherché des renseignements au sujet de nouvelles thérapies spirituelles ou de techniques



de développement personnel, des domaines dans lesquels il est difficile de trouver des informations fondées.

**Enseignants, chercheurs, étudiants  
et élèves toujours en recherche  
d'informations fiables (104 demandes)**

Gymnases, écoles et universités accordent des espaces de réflexion et de travail sur le thème du religieux. Avec 104 demandes, pour une proportion stable de 21.5%, le milieu de l'éducation reste le secteur professionnel qui s'adresse le plus au CIC. C'est en particulier dans le cadre de travaux de recherches qu'étudiants, enseignants et universitaires se sont tournés vers le CIC. Spécialiste des nouveaux mouvements religieux, le Centre représente un lieu de référence pour les demandes particulières sur des sujets peu ou pas traités par les mondes scientifique et médiatique. Les collaboratrices du CIC ont également animé des conférences et des cours dans le cadre de l'enseignement des sciences des religions et de l'histoire des religions, ou à l'occasion de formations continues.

**Secteur privé et milieu associatif:  
hausse des demandes  
(64 demandes)**

En 2012, le secteur privé et le milieu associatif ont davantage sollicité le CIC que les années précédentes (54 demandes en 2011). Associations actives dans le domaine psycho-social, groupes de défense de victimes, avocats et psychologues ont contacté le CIC pour des situations rencontrées dans leur domaine d'activité. Les demandes ont porté sur un large éventail de sujets, des thérapies spirituelles au scootisme, en passant par la fête du Ramadan.

Un intérêt médiatique toujours vif (56 demandes)  
Les journalistes ont régulièrement recours au CIC. En 2012, leurs demandes ont en particulier porté sur le 21 décembre 2012 et les prophéties relatives à la fin du monde. Le sujet a été très largement traité, sous diverses formes, tout au long de l'année : d'articles de fond sur les annonces de fin du monde dans l'histoire à des textes plus légers sur l'univers New Age. Le néo-paganisme - les druides notamment - et les groupes controversés restent des thèmes souvent traités par les médias. La question de la reconnaissance des religions a aussi été l'objet de plusieurs questions de journalistes.

En 2012, les médias suivants se sont adressés au CIC :

- *La Radio Télévision suisse romande*, pour les émissions : « Mise au Point », « Infra-rouge », « Temps Présent » (RTS un) et « mutations » (RTS La Première), ainsi que La Radio suisse italienne
- La presse romande : *Le Temps*, *Le Courrier*, *Le Matin*, *Le Matin Dimanche*, *La Tribune de Genève*,

*24 Heures*, *Le Nouvelliste*, *l'Express*, *La Vie Protestante*, *Le Messenger*, *Swissinfo.ch*

- Une radio locale : *One Fm*
- Les médias français : *RTL* et *France Télévision*

**Forte hausse des demandes  
de l'administration publique  
(46 demandes)**

Les demandes issues de services de l'administration publique ont été nombreuses en 2012. Dans le cadre d'enquêtes, de prises de décisions ou pour répondre à des requêtes formulées par des groupes religieux, ces services se sont adressés au CIC. En effet, la documentation rassemblée par le Centre, notamment en ce qui concerne les cadres juridiques cantonaux et nationaux et les jugements de différents tribunaux, apporte des éléments de réponse aux situations précises auxquelles sont confrontés ces services.

En 2012, les administrations suivantes ont eu recours au CIC :

- Administrations fiscales (service des exonérations d'impôts)
- Office de la jeunesse (services de la protection des mineurs)
- Chancellerie d'Etat (service du Protocole)
- Département de la sécurité, des affaires sociales et de l'intégration (Bureau cantonal à l'intégration)
- Département de la solidarité et de l'emploi (service de la main-d'œuvre étrangère)
- Département de la culture et du sport (service culturel)
- Polices transnationales, cantonales et communales de sûreté
- Département de la santé (service de la santé publique, médecins cantonaux, secteur psychiatrique)
- Services communaux, municipaux (service de gestion des manifestations publiques)
- Département de l'environnement urbain et de la sécurité (service de la sécurité et de l'espace publics)
- Administrations d'autres pays (MIVILUDES, ambassades, service de l'enfance et la jeunesse)

**Légère augmentation des demandes de mouvements  
religieux (29 demandes)**

Les organisations religieuses ont été légèrement plus nombreuses en 2012 qu'en 2011 (20 demandes) à contacter le CIC. Ces demandes proviennent par exemple de groupes religieux minoritaires, de services d'aumônerie, de centres d'information des Eglises catholique ou protestante ou de réseaux d'Eglises évangéliques. Les questions ont notamment porté sur les critères d'exonération fiscale, sur des courants religieux, ou encore sur les cadres légaux de l'exercice des médecines alternatives. Certains groupes se sont

aussi enquis des dossiers les concernant, afin de prendre connaissance des informations transmises au public à leur sujet.

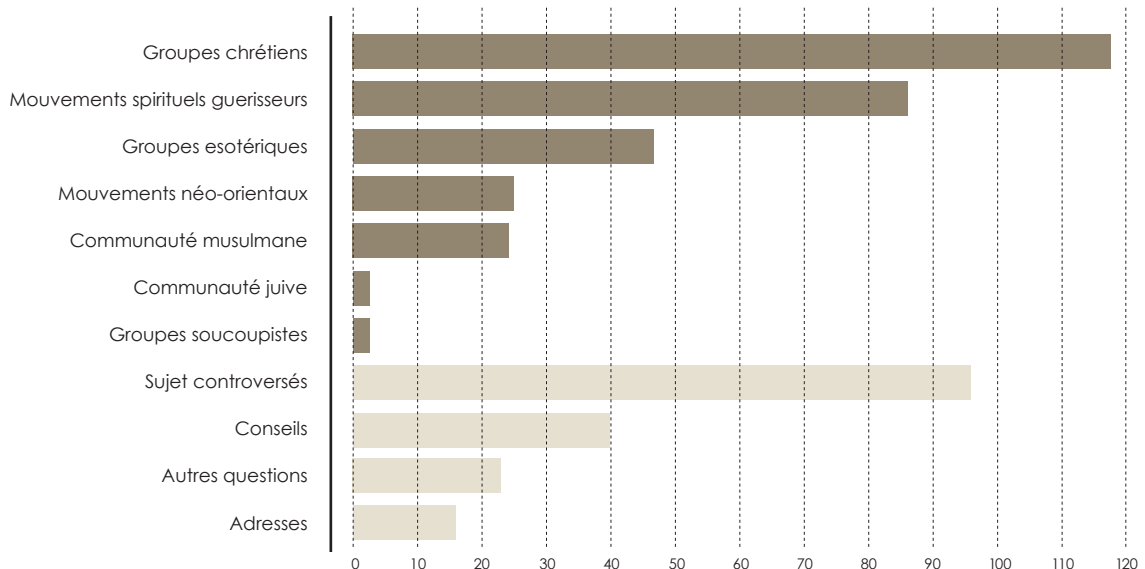
### LES QUESTIONS POSÉES AU CIC

De manière générale, les questions ont porté sur des groupes fondés au 20<sup>e</sup> siècle et récemment implantés en Suisse. La plupart d'entre eux conduisent des activités internationales. Peu connus ou controversés, ils s'inscrivent soit dans les grands courants religieux, soit dans de nouvelles familles de croyances.

En 2012, ce sont les mouvements spirituels guérisseurs qui ont suscité le plus de demandes (24% des demandes), dépassant ainsi le nombre de questions concernant des groupes chrétiens (18%). Il s'est agi, dans la plupart des cas, de questions relatives à de nouvelles thérapies, à des groupes religieux proposant des méthodes curatives alternatives, ou d'une technique de guérison particulière mise au point par un thérapeute. Les demandes au sujet des groupes chrétiens, quant à elles, ont avant tout concerné des Eglises évangéliques et des Eglises de Réveil du 19<sup>e</sup> siècle (Témoins de Jéhovah, Mormons). Suite au décès du Révérend Moon, le CIC a également reçu de nombreuses demandes au sujet de l'Eglise de l'Unification (fondée en 1954). Par ailleurs, les demandes sur les croyances et groupes ésotériques (10%) ont connu une baisse relativement importante (14% en 2011).

Dans ce domaine, le CIC a été questionné sur des groupes tels que les Francs-Maçons, sur des mouvements se réclamant des ordres Templiers ou encore des groupes néo-païens. Les demandes au sujet des groupes néo-orientaux et des communautés musulmanes ont représenté chacun 5% des demandes totales. Groupes bouddhistes ou hindouistes en particulier d'un côté et mosquées et des thèmes tels que les fêtes du Ramadan ou du Aïd al-Kebir ont ainsi fait l'objet de demandes.

Le CIC est toujours fréquemment questionné sur des problématiques religieuses qui suscitent des controverses (20%). Les questions de cette catégorie ont porté sur la définition du mot « secte », sur l'éducation religieuse des enfants ou encore sur le créationnisme. Les thèmes de la fin du monde, la conversion et le statut des femmes dans les différentes traditions religieuses ont également occasionné des demandes. Le public s'est par ailleurs adressé au CIC pour obtenir des coordonnées de services ou de personnes spécialisées (services juridiques, centres psycho-sociaux, chercheurs spécialisés dans un domaine, etc.) ainsi que des recommandations sur les mesures à prendre en cas de dérives. Finalement, le CIC a été amené à recevoir des témoignages d'anciens membres ou encore à présenter ses méthodes de travail (catégorie « autres »).



2. Seules les personnes résidentes dans les cantons qui subventionnent le CIC ont accès gratuitement aux dossiers établis par le CIC. Une participation financière est demandée aux habitants des autres cantons, par souci d'équité.

# 4. ACTIVITÉS DU CIC EN 2012

Pour mener à bien la récolte d'information, le CIC veille à se rendre régulièrement sur le terrain et à y rencontrer des dirigeants et des membres de groupes religieux. Le Centre entretient également des collaborations avec les partenaires académiques et les centres d'information sur les nouvelles croyances en Suisse et dans d'autres pays. Fort de son expérience dans le traitement de questions sensibles, le CIC intervient également régulièrement dans les écoles, partageant ainsi son savoir-faire et ses réflexions avec des professionnels de l'éducation et des étudiants. En 2012, le CIC a aussi invité ses différents publics à prendre connaissance de ses méthodes de travail lors d'animations proposées à l'occasion de son dixième anniversaire.

## PORTES OUVERTES SUR LES 10 PREMIÈRES ANNÉES DU CIC

A l'occasion de son dixième anniversaire, le CIC a organisé une **Journée Portes Ouvertes** ponctuée d'une série d'animations. Le 22 septembre, le public a ainsi été invité à découvrir une exposition retraçant l'histoire du Centre. En matinée et durant l'après-midi, deux visites guidées des lieux de culte du quartier du CIC ont également été menées par la directrice. Ces déambulations ont permis de sensibiliser le public à la question de la diversité religieuse et aux problématiques rencontrées par les groupes qui ont reçu les visiteurs. Pour clore cette journée, le CIC a organisé, en partenariat avec un collectif genevois spécialisé, une PechaKucha. Six personnalités issues de différents domaines (Education, Médias, Art, Service public) se sont ainsi essayés à ce nouveau mode de présentation au cours duquel chaque intervenant dispose de vingt diapositives et de vingt secondes par diapositive pour porter son propos. Ses interventions étaient précédées des allocutions du Conseiller d'Etat en charge du Département de l'Instruction publique, de la culture et du sport, Charles Beer et de François Bellanger, Président du Conseil de fondation du CIC. Ces différentes animations ont remporté un joli succès. Au total, une centaine de personnes, grand public, chercheurs spécialisés dans le domaine du religieux,

représentants d'associations, journalistes, personnalités politiques de Genève et membres de groupes religieux se sont rendus au CIC. A noter également qu'à l'occasion de son dixième anniversaire, le CIC a édité une brochure intitulée D'Eglise en Ashram présentant les quelque 20 lieux de culte situés à proximité du Centre. Ce document est disponible au téléchargement sur le site internet du CIC ([www.cic-info.ch](http://www.cic-info.ch)).

## CARTE GEOGRAPHIQUE DE LIEUX DE CULTE DE GENEVE

En février 2012, la Fondation Hans Wilsdorf décidait de soutenir financièrement un projet de carte géographique des lieux de culte de Genève élaboré par le CIC. A la suite de cette décision, le Centre a rencontré différents partenaires : le laboratoire Chôros de l'EPFL, le service de la mensuration officielle de Genève ainsi que le centre de compétence du Système d'information du Territoire Genevois (SITG) de Genève. Ces collaborations ont permis d'intégrer les connaissances de la cartographie thématique et, plus concrètement, d'avoir accès à des fonds de cartes essentiels pour la réalisation de son projet.

Au mois de septembre 2012, Camille Gonzalez a été engagée dans le cadre de ce projet, pour une durée d'une année. Historienne des religions, Camille Gonzales est chargée de mener la récolte de données sur le terrain et de rédiger des notices informatives sur les différentes communautés rencontrées.

## ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Dans le cadre de la mission d'éducation du CIC sur les questions religieuses, les membres du Conseil de fondation ainsi que les collaboratrices du Centre ont été invités au cours de l'année à réaliser des présentations sur des thèmes divers.

### **Gymnase du Bugnon**

Le 31 mai, Julie Montandon a donné un cours au Gymnase du Bugnon (site du Sévelin) sur les nouveaux

mouvements religieux en général et sur l'Eglise de Scientologie en particulier. Une trentaine d'élèves ont suivi ce cours qui s'est conclu sur la mise en place d'un jeu de rôle, invitant les gymnasiens à se glisser dans la peau de plusieurs personnages lors d'un procès fictif impliquant des membres d'une Eglise, des associations de défense de victimes, des sociologues et des historiens des religions ainsi que des avocats.

##### **ICSA (Montréal)**

Le 7 juillet, François Bellanger a présenté une conférence intitulée *Legal Cases Involving Minority Religions* dans le cadre du congrès annuel de l'ICSA qui se déroulait à Montréal. Sa conférence a porté sur les affaires judiciaires devant la Cour européenne des droits de l'homme impliquant des minorités religieuses.

##### **Université de Lausanne**

Le 18 octobre, Brigitte Knobel a présenté le CIC dans le cadre du cours d'Irène Becci, professeure à l'institut de sciences sociales des religions contemporaines de l'Université de Lausanne. Sa chaire s'intitule «Émergences religieuses et nouvelles spiritualités». Le 30 novembre, Julie Montandon et Séverine Desponds Meylan, ancienne collaboratrice du CIC, ont réalisé une présentation sur le thème des « nouveaux rites funéraires » dans le cadre d'une formation continue organisée par l'Université de Lausanne, La Haute Ecole pédagogique Vaud et l'EPFL, intitulée « Les rites funéraires dans l'histoire et la modernité ».

##### **RENDEZ-VOUS du bénévolat et de la vie associative**

Le 24 novembre, Brigitte Knobel a présenté la question du bénévolat dans les collectivités religieuses lors du *RENDEZ-VOUS du bénévolat et de la vie associative* 2012 organisé par Bénévolat-Vaud à Lausanne.

##### **Participation à des commissions**

En tant qu'ancienne directrice du CIC et formatrice à la HEP-Vaud, Nicole Durisch Gauthier a participé durant l'année au *Groupe interdisciplinaire « enseignement laïque et religieux »* (DIP, GE).

##### **Formation de stagiaires**

Depuis le mois d'octobre 2012, le CIC accueille un jour par semaine Simon Mastrangelo, étudiant en histoire des religions à l'Université de Genève. Il se consacre principalement à la revue de presse.

#### **ACTIVITÉS DE TERRAIN**

Outre les entretiens téléphoniques courants avec les représentants religieux, le CIC a rencontré près de trente mouvements en 2012. Ce travail de proximité permet d'améliorer l'information et le dialogue, et de récolter une documentation précieuse pour la mission

du Centre. En 2012, la Journée Portes-Ouvertes organisées par le CIC a favorisé les nombreuses rencontres sur terrain.

##### **Eglise évangélique colombienne Centi**

Le 25 janvier, le CIC a reçu le pasteur de l'Eglise évangélique colombienne Centi de Lausanne venu présenter sa communauté.

##### **La communauté Dahira Mouride de Genève (DMG) de Genève et la confrérie Harara Tijany de Genève**

Le 4 février, les collaboratrices du CIC ont assisté à la fête de la naissance du Prophète organisée conjointement par la communauté Dahira Mouride de Genève (DMG) et par la confrérie Harara Tijany de Genève (HTG). Ces deux communautés musulmanes sont principalement composées de personnes d'origine sénégalaise. Environ 200 personnes assistaient à la cérémonie.

##### **Méthode Grinberg**

Le 24 février, Julie Montandon s'est rendue à une conférence donnée à Bienne par des praticiens de la Méthode Grinberg intitulée : « Mon histoire personnelle - un fardeau ? ».

##### **Mednat**

Le 30 mars, Brigitte Knobel et Julie Montandon se sont rendues à *Mednat*, le salon des médecines naturelles de Lausanne, dans le but de rassembler de la documentation et d'assister à des conférences consacrées aux prophéties autour du 21 décembre 2012 (« Fin du Monde »).

##### **La Commission des citoyens pour les droits de l'homme**

Le 19 avril, Brigitte Knobel s'est rendue à l'hôtel Warwick de Genève afin d'y voir l'exposition réalisée par la Commission des citoyens pour les droits de l'homme (CCDH) sur les abus psychiatriques commis aux Etats-Unis dans les années 1950-1960. La Commission des citoyens pour les droits de l'homme (CCDH) est une association créée par l'Eglise de Scientologie.

##### **Science chrétienne**

Le 19 juin, le CIC a reçu dans ses locaux le responsable de la Science chrétienne pour la Suisse. Le 21 juin, Brigitte Knobel et Julie Montandon se sont rendues à la Salle de lecture de la Science Chrétienne de Genève pour s'entretenir avec la responsable.

##### **Igreja Batista Independente**

Le 21 juin, Brigitte Knobel et Julie Montandon ont rencontré la pasteure de l'Igreja Batista Independente (Eglise évangélique brésilienne) dans son lieu de culte, à Genève.

**Centre Fo Guang Shan**

Le 12 juillet, Julie Montandon s'est rendue au Centre de Conférence bouddhiste de Genève, appartenant à la communauté Fo Guang Shan (groupe bouddhiste originaire de Taïwan). Elle y a rencontré une bénévole, ce qui lui a permis de compléter le dossier du CIC au sujet de ce groupe.

**Eglise Sainte-Marguerite, mission catholique italienne**

Le 18 juillet, Brigitte Knobel et Julie Montandon se sont rendues à l'Eglise Sainte-Marguerite (Mission catholique italienne) de Genève pour y rencontrer le Père Luciano, membre de la fraternité des Scalabrinien.

**Eglise de Saint-Joseph**

Le 25 juillet, Brigitte Knobel et Julie Montandon ont rencontré l'abbé de l'Eglise catholique Saint-Joseph de Genève.

**Société théosophique, Eglise catholique libérale (Paroisse Saint Gabriel), Grand Prieuré magistral de Suisse (Templiers) et Ordre initiatique libre des martinistes**

Le 25 juillet et le 22 août, Brigitte Knobel et Julie Montandon ont eu un entretien avec le prêtre de l'Eglise catholique libérale (Paroisse Saint Gabriel) ainsi qu'avec des membres de la Société théosophique, du Grand Prieuré magistral de Suisse (Templiers) et de l'Ordre initiatique libre des martinistes. Ces différents groupes partagent le même local.

**Temple des Eaux-Vives**

Le 26 juillet, Brigitte Knobel a accueilli au CIC le pasteur du Temple protestant des Eaux-Vives.

**Le Centre Atisha**

Le 15 août, Brigitte Knobel et Julie Montandon se sont rendues au Centre Atisha, un lieu de rencontre qui s'inscrit dans un courant « occidentalisé » du bouddhisme tibétain. Elles s'y sont entretenues avec les responsables.

**L'Eglise évangélique baptiste**

Le 16 août, Brigitte Knobel et Julie Montandon ont rencontré dans son lieu de culte le pasteur de l'Eglise évangélique baptiste de Genève.

**Eglise adventiste hispanophone**

Le 17 août, Brigitte Knobel et Julie Montandon se sont rendues en Vieille Ville de Genève, dans le lieu de culte de l'Eglise adventiste hispanophone de Genève. Elles y ont rencontré le pasteur de cette Eglise.

**Synagogue Machsike Hadass**

Le 22 août, Brigitte Knobel et Julie Montandon ont accueilli au CIC l'un des membres de la Synagogue Machsike Hadass (orthodoxe).

**La Maison de la Bible**

Le 23 août, Brigitte Knobel et Julie Montandon se sont rendues dans la librairie chrétienne de La Maison de la Bible. Elles y ont rencontré le gérant.

**Centre islamique de Genève (Petite mosquée)**

Le 23 août, Brigitte Knobel et Julie Montandon ont visité le Centre islamique de Genève (Petite mosquée) en compagnie de son responsable.

**Centre Osho**

Le 29 août, Brigitte Knobel et Julie Montandon ont rencontré une ancienne membre du Centre Osho de Genève.

**Eglise évangélique libre de Genève, paroisse de l'Oratoire**

Le 30 août, Brigitte Knobel et Julie Montandon ont rencontré le pasteur de l'Eglise évangélique libre de Genève à la paroisse de l'Oratoire.

**Société théosophique**

Le 4 septembre, Brigitte Knobel et Julie Montandon ont reçu dans les locaux du CIC la responsable de la Société théosophique de Genève, venue en compagnie de l'un des membres.

**Conseil central islamique suisse**

Le 15 décembre 2012, Brigitte Knobel et Julie Montandon ainsi que Simon Mastrangelo ont assisté à la Conférence annuelle du Conseil central islamique suisse (CCIS) organisée à Fribourg. Ils y ont notamment entendu les discours de Nicolas Blancho, de Abdel Azziz Qaasim Illi, de Stanley L. Cohen et de Hassan Iquioussen.

**PARTICIPATION À DES CONFÉRENCES ET DES COLLOQUES**

Convaincu de la nécessité d'entretenir des réseaux d'informations avec les autres centres d'information ainsi qu'avec les chercheurs actifs sur le terrain des croyances et des religions, le CIC a assisté à plusieurs conférences organisées en Suisse et à l'étranger:

- *La loi, le droit pénal et les libertés religieuses : Quelle place pour les faits religieux ? Comment en parler aux élèves ?*, conférence de Pauline Wenger Studer, avocate, organisée par le groupe « Culture religieuse et humaniste à l'école laïque » le 2 février, à Genève.
- *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?*, colloque organisé au CHUV (Lausanne) par la Fondation du Centre pluridisciplinaire d'oncologie à l'occasion de la journée mondiale contre le cancer, le 3 février. Avec les interventions de François Garaï, rabbin de la communauté israélite libérale de Genève, Antoine Reymond, pasteur,

Mostafa Brahami, Imam enseignant et écrivain ainsi qu'Alexandre Jollien, philosophe. Ce colloque était animé par Bernard Crettaz, anthropologue.

- *Médecines alternatives et complémentaires: une affaire de croyance au Nord comme au Sud?* Conférence organisée au CHUV (Lausanne) le 14 juin, par la Fédération vaudoise de coopération en collaboration avec le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS).
- *International Cultic Studies Association (ICSA)*, congrès annuel organisé à Montréal du 5 au 7 juillet.
- *L'événement en religion*, colloque organisé par le Département interfacultaire d'histoire et sciences de religions (DIHSR) de l'Université de Lausanne les 17 et 18 octobre.

#### INTERVENTIONS DANS LES MEDIAS

Pour diffuser l'information qu'il rassemble sur les phénomènes religieux contemporains et sur la gestion du risque dans les mouvements religieux, le CIC est également intervenu dans plusieurs médias en 2012 :

##### **Tribune de Genève**

- Le 14 avril, Brigitte Knobel a été interrogée par *La Tribune de Genève* au sujet de l'exposition organisée à l'hôtel Warwick de Genève par la Commission des citoyens pour les droits de l'homme (CCDH), organisme créé par l'Eglise de Scientologie.
- Le 27 septembre, *La Tribune de Genève* a réalisé un reportage sur les visites guidées dans des lieux de culte situés à proximité du Centre organisées par le CIC à l'occasion de son dixième anniversaire.
- Le 29 novembre, *La Tribune de Genève* a publié un article co-écrit par Brigitte Knobel et Julie Montandon relatif aux prophéties de fin du Monde annoncées pour le 21 décembre.

##### **RTS**

- Le 4 juillet 2012, Julie Montandon est intervenue dans l'émission « Mutations » de *RTS La Première* sur la question des rites de passage à l'occasion de la publication des résultats du Projet national de recherche 58.
- Le 22 novembre, Brigitte Knobel a modéré le forum sur le site internet de l'émission de *RTS Un* « Temps Présent ». Ce débat en ligne faisait suite à la diffusion d'un documentaire au sujet de l'Eglise de Scientologie.

##### **Swissinfo.ch**

- Le 24 juillet, *Swissinfo.ch* a publié en ligne un article au sujet des rites funéraires, réalisé en prévision de la formation continue sur les « rites funéraires dans l'histoire et la modernité » co-organisée par l'Université de Lausanne, la HEP-Vaud

et l'EPFL au mois de novembre 2012. Intervenante dans le cadre de cette formation, Julie Montandon a répondu aux questions du journal numérique.

##### **La Vie protestante**

- Au mois de novembre, *La Vie protestante* a consacré une double page aux visites guidées réalisées par le CIC lors de sa journée Portes Ouvertes organisée à l'occasion de ses dix ans.

##### **France Télévision**

- Brigitte Knobel a été questionnée sur les prophéties de fin du monde annoncées pour le 21 décembre 2012. Cette interview a été retransmise sur *France 3* dans le cadre du Journal télévisé de la région Alpes, le 17 décembre.

#### SYNERGIES/COLLABORATIONS

##### **Workshop à Montréal**

Le 9 juillet, Brigitte Knobel et François Bellanger ont assisté à l'atelier de travail organisé à Montréal par le centre Info-Secte. Cette journée a réuni le CIAOSN de Bruxelles, INFORM à Londres, Info-Secte de Montréal, le CIC à Genève, ainsi que des responsables de l'Eglise de l'Unification, du mouvement aumiste et de la Mission de l'Esprit Saint. Pour cette quatrième rencontre, Info-Secte a choisi d'aborder la thématique des interactions entre les groupes religieux et la société, ses institutions étatiques et ses représentants. Ces workshops sont l'occasion d'échanges avec des représentants de groupes religieux. Elles permettent en outre de favoriser les contacts entre les centres d'informations et les groupes et de discuter de thématiques qui soulèvent un intérêt commun.

#### PUBLICATIONS

Nicole Durisch Gauthier et Jörg Stolz, membre du Conseil de fondation du CIC, ont participé à la rédaction des ouvrages suivants :

- *La fin du monde. Analyses plurielles d'un motif religieux, scientifique et culturel*, P. Bornet, C. Clivaz, N. Durisch Gauthier Nicole, P. Hertig, N. Meylan (éd.), Labor et Fides, 2012.
- *Le phénomène évangélique. Analyses d'un milieu compétitif*, par Jörg Stolz Jörg, Olivier Favre, Caroline Gachet et Emanuelle Buchard, Labor et Fides, 2013.

#### REDACTION D'ARTICLES

Brigitte Knobel a rédigé les articles suivants :

- « Switzerland and Religious Minorities: Legal, Political, and Educational Responses » pour l'ouvrage dirigé par David M. Kirkham *State Reactions*

- to Religious Minorities. En voie de publication chez Ashgate.
- « La diversité religieuse en prison : entre modèle de régulation et émergence de zone grise (Suisse, Italie et Allemagne) » avec Irène Becci pour l'ouvrage dirigé par Anne-Sophie Lamine Pluralité religieuse et conflits. En voie de publication chez L'Harmattan.

## 5. DEVELOPPEMENT ET OBJECTIFS POUR 2012

- Concrétisation du projet de carte géographique des lieux de culte. Réalisation des deux volets du projet : édition d'une brochure rassemblant des cartes et des notices informatives et mise en ligne d'un portail internet donnant accès à la localisation et à l'information de plus de 350 lieux de culte à Genève.
- Réalisation d'une nouvelle identité visuelle du CIC. Ce projet a obtenu le financement de la Loterie Romande.
- Amélioration de la visibilité du CIC par la mise en ligne d'un nouveau site internet, lancé en parallèle de la nouvelle identité visuelle du Centre. Ce site présentera le CIC, ses méthodes de travail et ses prestations ainsi que des informations sur l'actualité de la recherche, de la culture et des médias autour de la religion.
- Direction d'une publication collective consacrée aux jugements impliquant des nouveaux mouvements religieux. Titre prévu de l'ouvrage : Legal Cases involving New Religious Movements, édité chez Ashgate (collection : Inform series on minority religions and spiritual movements).

## 6. COMPTES ANNUELS 2012

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2012

<u>ACTIF (EN CHF)</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Caisse	<b>1'942.58</b>	471.15
Crédit Suisse	<b>132'261.77</b>	34'171.57
Liquidités	<b>134'204.35</b>	34'642.72
-----		
Actif de régularisation	<b>3'547.75</b>	6'927.42
Comptes de régularisation	<b>3'547.75</b>	6'927.42
-----		
Total actifs circulants	<b>137'752.10</b>	41'570.14
-----		
Mobilier et installation	<b>900.00</b>	1'200.00
Matériel informatique	<b>600.00</b>	1'100.00
Immobilisations corporelles meubles	<b>1'500.00</b>	2'300.00
-----		
Total actifs immobilisés	<b>1'500.00</b>	2'300.00
-----		
<b>Total de l'actif</b>	<b>139'252.10</b>	43'870.14



<u>PASSIF (EN CHF)</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Dettes résultant d'achats	<b>5'632.70</b>	5'339.67
Passifs de régularisation	<b>12'612.25</b>	2'268.58
Capitaux étrangers à court terme	<b>18'244.95</b>	7'608.25
-----		
Fonds affectés au projet cartographie	<b>84'082.10</b>	
Fonds affectés	<b>84'082.10</b>	
-----		
Capital de dotation	<b>50'000</b>	50'000
Bénéfice au bilan	<b>-13'738.11</b>	-16'821.13
Bénéfice de l'exercice	<b>663.16</b>	3'083.02
Fonds propres	<b>36'925.05</b>	36'261.89
-----		
<b>Total du passif</b>	<b>139'252.10</b>	43'870.14

# COMPTES DE RESULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2012

<u>PRODUITS (EN CHF)</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Subv. Etat de Genève	<b>188'300.00</b>	190'000.00
Subv. Canton de Vaud	<b>30'000.00</b>	30'000.00
Subv. Canton du Valais	<b>10'000.00</b>	10'000.00
Subv. Canton du Tessin	<b>10'000.00</b>	10'000.00
-----		
Total Subvention	<b>238'300.00</b>	240'000.00
-----		
Dons Wilsdorf	<b>130'000.00</b>	0.00
Report Wilsdorf sur 2013	<b>-84'082.10</b>	0.00
Cours et expertises	<b>0.00</b>	150.00
Intérêts Actifs	<b>65.28</b>	40.19
-----		
Total revenus divers	<b>45'983.18</b>	190.19
-----		
<b>Total des produits</b>	<b>284'283.18</b>	<b>240'190.19</b>

<u>CHARGES (EN CHF)</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Salaires et charges sociales	<b>214'408.15</b>	196'435.54
-----		
Total charges salariales	<b>214'408.15</b>	196'435.54
Locaux	<b>20'000.00</b>	20'000.00
Assurances-choses	<b>584.40</b>	584.40
Honoraires comptables & révision	<b>2'360.00</b>	2'160.00
Déplacements et congrès	<b>3'079.67</b>	1'956.10
Doc. et diffusion d'information	<b>15'287.67</b>	7'245.57
Location photocopieur	<b>3'244.32</b>	2'864.04
Informatique, tél. et affranchissements	<b>21'857.40</b>	3'514.70
Fournitures de bureau	<b>1'594.14</b>	742.39
Taxes, frais divers	<b>300.00</b>	336.00
Frais bancaires	<b>104.57</b>	168.43
-----		
Total des frais d'exploitation	<b>68'411.87</b>	39'571.63
Amortissement mobilier et matériel informatique	<b>800.00</b>	<b>1'100.00</b>
-----		
Total des amortissements	<b>800.00</b>	<b>1'100.00</b>
-----		
Total des charges	<b>283'620.02</b>	<b>237'107.17</b>
-----		
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>663.16</b>	<b>3'083.02</b>

# DÉTAILS

DÉTAILS DE L'UTILISATION FONDS WILSDORF  
POUR LE PROJET DE CARTOGRAPHIE

2012

Dons Wilsdorf	130'000.00
Salaires et charges sociales	-27'269.10
Frais liés au projet Wilsdorf	-648.80
Frais informatiques	-18'000.00

---

Solde non utilisé en 2012 du projet de cartographie  
à reporter sur 2013

84'082.10

**TABLEAU DE VARIATION**  
**DES CAPITAUX PROPRES**

	Existant initial	Dotation	Utilisation	Existant final
<b>Moyens provenant des capitaux étrangers (fonds affectés)</b>				
Fonds affectés au projet de cartographie	0.00	130'000.00	-45'917.90	84'082.10
<b>Total des capitaux étrangers (fonds affectés)</b>	<b>0.00</b>	<b>130'000.00</b>	<b>-45'917.90</b>	<b>84'082.10</b>
<b>Moyens provenant des capitaux propres</b>				
Découverts au début de l'exercice	-13'738.11	0.00	0.00	-13'738.11
Résultat de l'exercice	0.00	663.16	0.00	663.16
<b>Total du capital (= Découvert) de la Fondation</b>	<b>-13'738.11</b>	<b>663.16</b>	<b>0.00</b>	<b>-13'074.95</b>

# **FIDUCIAIRE BAUMER S.A.**

route des Jeunes, 9  
Case postale 1333  
1211 Genève 26  
Téléphone +41 (0)22 301 29 44  
Téléfax +41 (0)22 301 29 43  
E-Mail info@baumer-fidu.ch

## **RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION** **SUR LE CONTROLE RESTREINT**

**sur les comptes de l'exercice 2012**

**de la**

**Fondation**  
**« Centre intercantonal d'information**  
**sur les croyances et sur les activités**  
**des groupements à caractère**  
**spirituel, religieux ou ésotérique »**

**à**

**Genève**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe) de la Fondation « Centre intercantonal d'information sur les croyances et sur les activités des groupements à caractère spirituel, religieux ou ésotérique » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Fondation « Centre intercantonal d'information sur les croyances et sur les activités des groupements à caractère spirituel, religieux ou ésotérique »

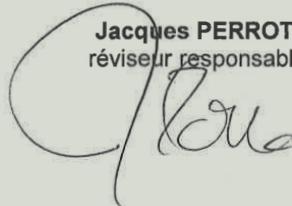
Notre révision a été effectuée selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que les anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles de l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 15 avril 2013

**FIDUCIAIRE BAUMER S.A.**

**Jacques PERROT**  
réviseur responsable



**Benedikt BAUMER**  
réviseur



Annexes : - Comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe)

# ANNEXE



# REVUE DE PRESSE 2012

## UN NOUVEL OUTIL D'INFORMATION POUR LE PUBLIC

Depuis son ouverture en 2002, le CIC dépouille la presse romande, en particulier *Le Temps*, *24 Heures*, *La Tribune de Genève* et *Le Courrier*. Les articles sur les questions religieuses y sont nombreux, démontrant que ce thème représente un sujet important en Suisse. En 2012, le CIC a traité plus de 400 articles qui relatent aussi bien des faits divers que des décisions politiques, des réactions collectives ou individuelles ou encore les points de friction suscités par la présence de nouvelles réalités religieuses dans notre société. Pour mettre en valeur cette documentation, le CIC a décidé de rédiger une revue de presse. Elle a été réalisée mois après mois sur la base d'une sélection d'articles les plus intéressants.

## JANVIER 2012

Le 5 janvier la *Tribune de Genève* consacre un article aux conflits doctrinaux au sein de la Grande Mosquée de Genève, conflits suscités par l'influence de l'Arabie saoudite sur la Fondation culturelle islamique genevoise. On y apprend qu'un groupe d'environ 150 personnes se réunit dans la cave d'un restaurant pakistanais de Genève afin d'écouter le prêche de l'ancien imam qui a été démis de ses fonctions.

Le 14 janvier, *Le Courrier* évoque le dépôt d'une initiative à Bâle par des membres de la communauté catholiques souhaitant que les femmes, de même que les hommes et les femmes mariées puissent exercer la fonction de prêtre. Entre 2003 et 2006, deux demandes similaires avaient été formulées à Lucerne et à Berne. Toutefois, l'initiative bâloise représente une nouveauté, parce qu'elle n'émane pas des autorités ecclésiastiques, mais de membres de la communauté.

Le 17 janvier, la *Tribune de Genève* nous apprend que le Département de l'Instruction publique genevois ne récoltera plus de données sur l'appartenance religieuse des élèves. La mention de la religion sur la fiche d'élève existait depuis 1960.

## FÉVRIER 2012

Le 8 février, *Le Courrier* fait mention du rapport de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur les discriminations à l'égard des musulmans en Suisse. Celui-ci demande aux autorités suisses de travailler à la mise en place d'une autorité unique qui regrouperait l'ensemble des musulmans de Suisse. Il fait aussi état d'une hausse des discriminations à l'encontre des musulmans en Suisse, plus particulièrement à l'égard des personnes d'origine albanaise et bosniaque.

Le 8 février, *Le Temps* évoque la remise en question de l'impôt ecclésiastique à Fribourg par les Jeunes libéraux-radicaux qui ont déposé une motion dans le but de supprimer cette taxe obligatoire pour les entre-

prises. Le Grand Conseil refusera cette modification comme on l'apprendra dans un article du 10 février sur le site internet protestinfo.ch.

15 février : on apprend dans *Le Temps* que le Conseil central islamique suisse (CCIS), fondé et dirigé par Nicolas Blancho, n'a pas reçu l'autorisation d'organiser son rassemblement « Islam Unity 2012 » à Spreitenbach (AG). La raison invoquée est que le CCIS ne se serait pas clairement présenté et serait passé par une société intermédiaire pour obtenir la location, accordée dans un premier temps. A noter que ce n'est pas la première fois qu'une manifestation prévue par le CCIS est interdite. Ainsi, une semaine plus tôt, la commune de Bülach, dans le canton de Zürich, avait aussi répondu par la négative, de même que le Volkshaus de Zürich il y a deux ans avait refusé de louer sa salle au CCIS qui souhaitait y organiser une conférence.

Le 27 février, la *Tribune de Genève* évoque la création de l'Union des imams albanophones de Suisse (UAIS) le 22 janvier 2012. La quasi-totalité des imams albanophones exerçant en Suisse en font désormais partie. Le président de cette association, Rehan Neziri, est l'imam de la mosquée de Kreuzlingen depuis sept ans. Sans être en complet désaccord avec les idées de Nicolas Blancho et du Conseil central islamique de Suisse, il considère que l'Union des imams albanophones de Suisse privilégie un islam beaucoup plus modéré.

### MARS 2012

6 mars : *Le Temps* rapporte que la motion « Bas les masques ! » visant indirectement à limiter le droit à porter le voile, a été rejeté par le Conseil des Etats. En septembre 2011, Oskar Freysinger, le dépositaire de cette motion, avait pourtant réussi à faire accepter celle-ci au Conseil national. Pour rappel, une demande similaire émanant du parti démocrate argovien avait été rejetée en mars 2011.

La *Tribune de Genève* du 15 mars fait état du futur déménagement du siège régional pour la Suisse romande et la France voisine de l'Eglise des Saints des derniers Jours. Ce centre, installé à Chambésy (GE) depuis 1962, sera déplacé à Lyon. Quant au centre généalogique installé à l'avenue Louis-Casaï, à Genève, il restera en place. Ce lieu, où il est possible d'obtenir des informations sur nos ancêtres est le fruit de la collaboration entre Genève et l'Eglise des Saints des Derniers jours, qui, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, proposait de réaliser gratuitement des micro-films de toutes les archives.

21 mars : *24 heures* publie un article sur la soirée de discussion organisée par l'Union vaudoise des associations musulmanes (UVAM) dans le but d'établir un

dialogue avec la population de la région de Payerne. Cette soirée de dialogue fait suite à plusieurs refus de construire de nouveaux lieux de culte musulmans sur le territoire vaudois, notamment à Payerne, en novembre 2011.

27 mars : *Le Temps* rappelle le cas de parents, qui, en 2008, dans le canton de Bâle-Ville, avaient reçu une amende pour avoir refusé à plusieurs reprises de permettre à leurs deux filles de suivre les cours de natation dans le cadre de l'école obligatoire, ceci pour motif religieux. Les parents en question ont par la suite déposé un recours qui vient d'être rejeté par le Tribunal fédéral.

### AVRIL 2012

4 avril : le projet de construction d'un minaret sur le centre culturel musulman de Langenthal (BE) a été refusé. *Le Courrier* rapporte la décision du Tribunal administratif bernois en défaveur de ce projet qui attendait un jugement depuis plusieurs années.

Dans son édition du 11 avril, la *Tribune de Genève* évoque l'accusation d'escroquerie portée à l'encontre d'un homme pratiquant une forme de traitement psychologique basé sur l'interprétation de faux «souvenirs induits». Ce psychologue aurait utilisé des souvenirs inventés par lui, puis attribués à ses patients dans le but de leur soutirer le maximum d'argent possible.

21 avril : la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X créée en 1975 par Mgr Lefebvre et installée à Ecône, en Valais, est un mouvement catholique qui s'est éloigné du Vatican à la suite des réformes introduites lors du Concile Vatican II. *Le Courrier* du 21 avril parle d'un possible rapprochement entre les autorités du Vatican et les lefevbristes.

26 avril : *20 minutes* rapporte qu'une Argovienne ayant été inspirée par une vidéo de la gourou australienne Ellen Greve est morte après avoir cessé de s'alimenter normalement pour ne se nourrir plus que de «lumière». L'auteur de cet article estime à plusieurs centaines le nombre d'adhérents suisses à cette idée de nourriture lumineuse.

### MAI 2012

Dans son édition du 18 mai, *24 Heures* fait état des déprédations subies par le temple protestant de Montriond, à Lausanne. Plusieurs objets, dont une bible ont été brûlés.

29 mai : le Vatican est en crise suite à un scandale impliquant deux de ses hauts responsables. Selon *Le Courrier*, le majordome du pape Benoît XVI, Paolo

Gabriele, ainsi que le président de l'Institut pour les œuvres de religion, c'est-à-dire de la banque du Vatican, Ettore Gotti Tedeschi, ont été renvoyés. Paolo Gabriele serait accusé d'avoir volé des documents confidentiels. Quant à Ettore Gotti Tedeschi, on lui reproche son incompetence. Bien que le lien ne soit pas certain, il semble plausible que ces deux renvois soient liés.

## JUIN 2012

Le 8 juin, *24 heures* nous apprend que, désormais, les couples homosexuels pourront se marier dans les églises luthériennes d'Etat danoises lors d'une véritable cérémonie religieuse. Cette décision a été prise par le Parlement danois.

9 juin : la municipalité de Lucerne a accordé l'autorisation à sa communauté hindoue de disperser les cendres de ses membres décédés dans la rivière Reuss. *Le Courrier* note qu'un emplacement spécialement dédié à ce rituel pourrait voir le jour.

*Le Courrier* du 12 juin nous apprend que le Conseil des Etats a rejeté une initiative parlementaire du Conseil national visant à protéger les symboles chrétiens dans les lieux publics. Les arguments du rejet de cette initiative vont dans le sens du respect de la neutralité confessionnelle de l'Etat.

## JUILLET 2012

5 juillet : *Le Courrier* revient sur les polémiques autour de la mosquée Errahmen de Bienne. Deux personnes ayant fréquenté cette mosquée auraient été impliquées dans des activités terroristes, notamment un jeune soupçonné d'être lié à un mouvement terroriste somalien.

Le 6 juillet, la *Tribune de Genève* publie le résultat d'un procès opposant l'association des Témoins de Jéhovah aux autorités françaises. La Cour européenne des droits de l'homme a rendu un jugement en faveur des premiers, qui ont été considérés comme victimes d'une limitation de leur droit d'exercer librement leur culte et qui bénéficieront donc d'une réparation financière.

16 juillet : *Le Matin* rapporte la venue d'un célèbre guérisseur brésilien à Winterthour. Un grand nombre de pèlerins venus pour rencontrer ce médium, surnommé John of God, sont attendus.

Dans son édition du 18 juillet, *Le Courrier* parle de la décision du Mouvement raëlien suisse de déposer plainte contre les autorités suisses à l'Organisation des nations unies. Cette plainte fait suite au jugement de la Cour européenne des droits de l'homme en défaveur du

Mouvement raëlien suisse qui contestait une décision des autorités neuchâteloises de ne pas accepter l'affichage d'une campagne publicitaire raëlienne.

Dans son édition du 21 juillet, la *Tribune de Genève* fait état de la décision temporaire prise par l'Hôpital de l'enfance de Zurich de ne plus pratiquer la circoncision sur des enfants trop jeunes pour donner leur accord. Cette prise de position fait écho au verdict du 27 juin d'un tribunal de Cologne d'interdire la circoncision pour des motifs non-médicaux.

## AOÛT 2012

4 août : de nombreuses associations évangéliques dénoncent les abus liés à la théologie de la prospérité, doctrine née dans les années 1950 au sein de certains milieux évangéliques états-unis. La théologie de la prospérité édicte que tout don d'argent pour la foi sera remboursé avec un intérêt financier par Dieu lui-même, incitant les fidèles à verser des sommes importantes. *Le Courrier* rapporte que le Conseil national des évangéliques de France ainsi que le Réseau évangélique suisse ont pris position contre cette doctrine.

11 août : *Le Courrier* fait état du faible taux d'occupation des carrés réservés aux musulmans dans les cimetières de Suisse. Ces espaces, qui ont commencé à voir le jour en 2000 et qui permettent à des personnes d'être ensevelies selon le rite musulman, ne rencontrent que peu de succès jusqu'à présent. La principale raison invoquée est que la plupart des musulmans décédés ces dernières années ont préféré que leurs dépouilles soient rapatriées dans leur pays d'origine.

Le 17 août, la *Tribune de Genève* rapporte que la Cour de justice du canton de Zurich a légèrement diminué la peine de prison de 3 ans, dont 18 mois ferme, d'un homme qui, en 2005, avait tenté de vendre une coupe en or qu'il faisait passer pour le Graal.

*Le Courrier* du 28 août rapporte qu'une manifestation intitulée « Go Topless » a été organisée par le mouvement raëlien à Genève. Ce défilé, qui a eu lieu le dimanche 26 août, avait pour but de militer en faveur de l'égalité entre sexes, notamment pour permettre aux femmes de se promener seins nus en public.

## SEPTEMBRE 2012

5 septembre : *La Liberté* rapporte la mort du fondateur de l'Eglise de l'unification, le Coréen Sun-Myung Moon. Le mouvement religieux qu'il a fondé en 1954 et qu'il a dirigé jusqu'à sa mort est un groupe d'inspiration chrétienne regroupant un très grand nombre de fidèles partout dans le monde. Sun-Myung Moon, qui se présentait depuis 1992 comme le Messie lui-même

a surtout été rendu célèbre par les mariages collectifs qu'il organisait.

23 septembre : *Le Matin* dimanche nous apprend que 150 musulmans se sont réunis devant le Palais fédéral, à Berne, pour protester contre le film islamophobe intitulé *L'innocence des musulmans*. Ce film, qui met en scène le prophète de l'islam de façon très critique, a suscité de très fortes réactions un peu partout dans le monde. Dans le *Courrier* du 19 septembre, on apprend qu'au nom de la lutte pour le respect de la liberté d'expression, le journal satirique *Charlie hebdo* a republié des caricatures de Mohammad, ceci dans le contexte de la diffusion du film *Innocence des musulmans*. La *Tribune de Genève* du 24 septembre nous apprend que l'organisation non-gouvernementale Parti Radical Nonviolent Transnational et Transparti a déposé une demande à l'Organisation des Nations Unies afin qu'une enquête soit menée au sujet d'un possible trafic d'organes en Chine. Le mouvement religieux Falun Gong, un groupe spirituel né à la fin du 20ème siècle en Chine, a participé activement à la formulation de cette demande. Parmi les victimes du trafic dénoncé, il y aurait des membres de Falun Gong.

27 septembre : *24 heures* fait état d'une affaire de maltraitance d'enfants au sein de résidences catholiques lucernoises entre les années 1930 et 1970. Pour répondre à la mise à jour de cette affaire, le Diocèse de Bâle a officiellement présenté ses excuses aux victimes.

## OCTOBRE 2012

16 octobre : *20 minutes* rapporte que l'Eglise orthodoxe russe de Genève a subi des déprédations. Des slogans en rouge ont été peints sur les façades de ce bâtiment. Les raisons de cet acte de vandalisme ne sont pas encore connues.

19 octobre : *Le Courrier* nous apprend que la communauté alévie a obtenu la reconnaissance officielle du Parlement du canton de Bâle-Ville. L'alévisme est un courant musulman intégrant des éléments issus de l'islam chiite. Cette reconnaissance est une nouveauté en Suisse. En effet, c'est la première fois qu'une communauté ni chrétienne ni juive est officiellement reconnue en Suisse.

L'édition du *Temps* du 20 octobre évoque un stage organisé par une communauté évangélique de Bussigny. Parmi les thèmes abordés figure l'homosexualité que les organisateurs considèrent comme une maladie dont il est possible de guérir. Ce stage propose une aide pour devenir hétérosexuel.

25 octobre : *24 heures* rapporte que la police vaudoise a mis en détention préventive un marabout accusé

d'escroquerie en lien avec des promesses non-réalisées de règlement de problèmes financiers. Le marabout aurait soutiré 50'000 francs à sa victime. D'après Philippe Jaton, porte-parole de la police cantonale vaudoise, ce type de plainte est peu courant.

*Le Courrier* du 25 octobre fait état de l'exclusion de l'évêque catholique Richard Williamson de la Fraternité Saint-Pie X. Williamson aurait trop critiqué les tentatives de rapprochement des dirigeants de cette communauté religieuse avec le Vatican. En 2010, Williamson a été condamné pour ses propos négationnistes.

L'édition du 27 octobre de *24 heures* nous apprend qu'une centaine de musulmans se sont réunis pour prier lors de l'Aïd-el-Kebir, l'une des principales fêtes du calendrier musulman, à Payerne. Faute de lieu de culte musulman dans la région, cette prière a eu lieu dans la salle de paroisse protestante, prêtée pour l'occasion. Cette réunion, qui a principalement réuni des musulmans d'origine albanaise, a été l'occasion de montrer qu'il y a un besoin en matière de lieu de culte musulman à Payerne.

## NOVEMBRE 2012

Le 5 novembre, *24 heures* rapporte qu'une vidéo de prévention contre les drogues a été diffusée dans plusieurs cinémas romands. L'association Non à la drogue, oui à la vie à l'origine de ce clip est parrainée par l'Eglise de Scientologie. L'article souligne que la diffusion de ce spot publicitaire est légale.

13 novembre : selon un article de *20 minutes*, une école privée de Zurich, gérée par des scientologues, propose une méthode pour prendre en charge les enfants hyperactifs. L'objectif visé par cet établissement est de permettre à des enfants souffrant de troubles de déficit d'attention d'avoir un développement sain sans qu'il soit fait usage de médicaments pour y parvenir.

15 novembre : *Le Courrier* rapporte que le 3 novembre, les autorités de l'Eglise réformée vaudoise ont voté en faveur de la mise en place d'un mariage pour les couples homosexuels. Ce résultat a suscité de fortes réactions de désapprobation. Ainsi, certaines personnes mécontentes ont choisi de démissionner de leurs fonctions.

Le *20 minutes* du 23 novembre annonce la mise en place d'un service de renseignement (hotline) par téléphone afin de répondre aux demandes et aux craintes croissantes du public au sujet de la fin du monde annoncée pour le 21 décembre 2012. Ce service est proposé par le centre d'information sur les religions Relinfo, basé dans le canton de Zürich.

L'édition du *Courrier* international du 29 novembre évoque le développement touristique d'un petit village français nommé Bugarach. Situé dans la région du Languedoc-Roussillon, ce village est considéré par certains milieux ésotériques comme un lieu où se réfugier au moment de l'apocalypse, le 21 décembre 2012.

## DECEMBRE 2012

13 décembre : Le *Temps* nous apprend que le Tribunal du Bundestag, en Allemagne, a pris la décision que la circoncision pour motifs culturels restera légale, à condition qu'elle soit pratiquée par une personne ayant les compétences médicales suffisantes. Pour rappel, en mai, un tribunal de Cologne avait créé la polémique en voulant interdire la circoncision pour motifs non-médicaux. La contre-décision du Tribunal du Bundestag qui permet la circoncision pour motifs religieux, à condition que certaines règles, notamment hygiéniques, soient respectées, pourrait mener à la conclusion du débat sur cette question.

21 décembre : l'annonce de la fin du monde pour le 21 décembre 2012 a été abondamment exploitée par les médias. Parmi les thèmes les plus couramment utilisés par les journaux se trouve le village de Bugarach, présenté comme le lieu où se dérouleront des événements importants le 21 décembre. Au final, le rassemblement prévu à Bugarach n'aura attiré que des journalistes et aucun suicide collectif n'est à déplorer.

© CIC 2012  
Centre Intercantonal  
d'information sur les croyances  
et sur les activités des groupements  
à caractère spirituel, religieux  
ou ésotérique

Direction de projet et rédaction  
Brigitte Knobel  
Julie Montandon

Conception graphique & réalisation  
Manon Mello



Boulevard Helvétique 27  
CH — 1207 Genève  
tél. : + 41 22 735 47 50  
fax : + 41 22 840 08 58  
email : [info@cic-info.ch](mailto:info@cic-info.ch)  
[www.cic-info.ch](http://www.cic-info.ch)



